

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Date de naissance : ___ / ___ / ____ Sexe : _____

Nationalité : _____

Adresse : _____

_____ Ville : _____

Code postal : _____ Pays : _____

Tél. : _____ Port. : _____

Email : _____

Niveau dans lequel vous vous présenterez : _____

Souhaitez-vous bénéficier de l'accompagnateur officiel ?

() Oui (Si oui, prendre contact au moins un mois avant le Concours

() Non avec l'association « Musique et Partage en Couserans »)

Nom de l'établissement fréquenté : _____

Nom du/des professeurs : _____

Pour les candidats de la catégorie E - Excellence : indiquez les œuvres choisies : _____

En signant ce formulaire d'inscription, les candidats déclarent accepter les conditions générales du présent règlement, dont seule la rédaction en langue française fait autorité.

Je, soussigné(e) _____

atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

À Le

Signature

AVANT LE 31 MAI 2023

Remplir et signer ce formulaire d'inscription, puis le renvoyer à « Musique et Partage en Couserans », accompagné du chèque correspondant aux droits d'inscription de la catégorie choisie, établi à l'ordre de l'association « Musique et Partage en Couserans », ou d'une copie de votre ordre de virement bancaire.



Association

"Musique et Partage en Couserans"

Le Village - 5 rue de l'Église

09190 - Taurignan-Vieux - France

port. : +33 (0)6 83 58 49 08

contact@mariecantagrill.fr

Site internet : www.concoursmariecantagrill.com

Page Facebook : www.facebook.com/concours.violon

Christophe Destannes **VATELOT RAMPAL**
Luthier luthiers experts



En partenariat avec la ville du Mas-d'Azil



11^{ÈME} CONCOURS INTERNATIONAL DE VIOLON

Marie Cantagrill

**INSCRIPTIONS
JUSQU'AU 31 MAI 2023**

**ÉPREUVES PUBLIQUES
06 AU 09 JUILLET 2023
MAS-D'AZIL (09) | FRANCE**

DÉBUTANT À EXCELLENCE
WWW.CONCOURSMARIECANTAGRILL.COM



11^{ÈME} CONCOURS INTERNATIONAL DE VIOLON Marie Cantagrill

Organisé par l'association « Musique et Partage en Couserans », cette 11^{ème} édition du Concours International de Violon Marie Cantagrill aura lieu au Mas-d'Azil, commune emblématique de l'Ariège, au coeur du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises.

Ce Concours, ouvert au public, sera l'occasion, pour les violonistes petits et grands, de se rencontrer et de présenter un travail d'excellence devant un jury de professionnels et un public attentif.

Destinée à créer une émulation, une dynamique propre à favoriser l'émergence de nouveaux talents, cette « rencontre musicale » permettra à tous de découvrir des interprétations et techniques différentes, et de bénéficier de conseils judicieux et professionnels. Et ce, dans un esprit de partage et de convivialité.

Le jury, présidé par la virtuose Marie Cantagrill, sera composé de professionnels de la musique, éminemment reconnus par la profession.

Un prix du public, dans chaque catégorie, outre les prix attribués par le jury officiel, témoigne de la volonté de garder à l'art, à la musique, son âme et sa substance première : l'émotion ressentie par le public.

PROGRAMME

(L'exécution de mémoire est obligatoire, à l'exception de la pièce contemporaine dans la catégorie Excellence.)

Catégorie A - Débutant (droits d'inscription : 25 euros)

- *Par petite brise* de Marie-Luce Lucas

Catégorie B - 1er Cycle (droits d'inscription : 45 euros)

- Solo A en mi mineur op. 62 d'Hubert Léonard

Catégorie C - 2ème Cycle (droits d'inscription : 55 euros)

- 1^{er} solo du 7^{ème} concerto en la mineur de Pierre Rode

Catégorie D - 3ème Cycle (droits d'inscription : 75 euros)

- 1^{er} mouvement de la Symphonie espagnole d'Édouard Lalo
- Courante de la Partita n°2 pour violon seul de J-S. Bach

Catégorie E - Excellence (droits d'inscription : 110 euros)

- Un caprice de Paganini au choix
- Une pièce au choix tirée des sonates et partitas pour violon seul de J-S. Bach, excepté la Chaconne
- Une pièce contemporaine: *Lamento*, 2^{ème} mouvement du concerto L'Ariégeois d'Omar Yagoubi (partition disponible auprès de l'association « Musique et Partage en Couserans »)
- Le 1^{er} mouvement d'un concerto pour violon, au choix : Beethoven, Brahms, Dvořák, Mendelssohn, Paganini, Prokofiev, Saint-Saëns, Sibélius, Tchaïkovski

RÉCOMPENSES

Catégorie A - Débutants

- 1^{er} Prix : 35 euros
- 2^{ème} Prix : 30 euros
- 3^{ème} Prix : 25 euros

Catégorie B - 1er Cycle

- 1^{er} Prix : 100 euros
- 2^{ème} Prix : 70 euros
- 3^{ème} Prix : 50 euros

Catégorie C - 2ème Cycle

- 1^{er} Prix : 160 euros
- 2^{ème} Prix : 120 euros
- 3^{ème} Prix : 100 euros

Catégorie D - 3ème Cycle

- 1^{er} Prix : 400 euros
- 2^{ème} Prix : 300 euros
- 3^{ème} Prix : 200 euros

Catégorie E - Excellence

- 1^{er} Prix : 5000 euros
- 2^{ème} Prix : 2300 euros
- 3^{ème} Prix : 1800 euros

Des prix publics pourront être attribués.

Pour le **Concert des 1ers Prix**, les lauréats seront accompagnés par l'Orchestre de Chambre d'Ariège (date communiquée ultérieurement)

INSCRIPTION

Les candidats devront fournir les pièces suivantes :

- un bulletin d'inscription dûment rempli et signé
- un chèque correspondant aux droits d'inscription selon la catégorie choisie (non remboursables en cas de désistement), établi à l'ordre de l'association « Musique et Partage en Couserans »,
- ou un virement: Bank CCM Saint-Girons, FRANCE
IBAN:FR7610278022630002017170166
BIC-Code (SWIFT-Code) : CMCIFR2A

puis envoyer une copie de votre ordre.

RÈGLEMENT

- Le Concours se déroulera dans la mairie du Mas-d'Azil (09).
- Le nombre de places étant limité, les inscriptions tardives risquent de ne pas être acceptées (dans ce cas, les droits d'inscription seront entièrement remboursés).
- Les candidats recevront par courrier ou par mail une confirmation de leur inscription, ainsi que le planning général du concours.
- Selon les morceaux, les candidats peuvent être accompagnés par le pianiste de leur choix ou par l'accompagnateur officiel (prestation gratuite lors de l'épreuve du Concours)
- Les répétitions avec les accompagnateurs officiels sont payantes (débutants: 15 euros, 1^{er} et 2^{ème} cycle : 30 euros, 3^{ème} cycle : 40 euros, Excellences : 50 euros). Pour réserver un horaire de répétition, prendre contact 3 semaines avant le début des épreuves, avec l'association « Musique et Partage en Couserans ».
- En cas de désistement d'un(e) candidat(e), les frais d'inscription ne seront pas remboursés.
- Les photocopies des partitions sont interdites
- Toutes photos, vidéos et enregistrements audios sont formellement interdits pendant les épreuves.
- Les organisateurs du Concours auront le droit illimité d'enregistrer, de reproduire et de diffuser gratuitement, à la radio, à la télévision, sur vidéo ou tout autre support, les prestations des candidats. Il en va de même pour les éventuelles interviews et photos.
- Le jury pourra interrompre, s'il le juge utile, la prestation du (de la) candidat(e).
- Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de Prix dans une catégorie s'il estime le niveau insuffisant.
- La décision du jury est sans appel et ne peut être, en aucun cas, l'objet de réclamation.
- Les Prix et Certificats de participation seront remis à l'issue des épreuves du Concours et seulement à ce moment-là.
- Les candidat(e)s pourront, s'ils le souhaitent, demander aux membres du jury, les appréciations et conseils concernant leur prestation.
- Les candidat(e)s ayant obtenu un 1^{er} Prix dans une catégorie ne peuvent se représenter dans cette catégorie. Ils peuvent, s'ils le souhaitent, se présenter dans une catégorie supérieure, lors des éditions suivantes du Concours.